

"RAPPORT ZMIROU DE L'AFSSE"



[INTÉGRAL](#)

LES TELEPHONES MOBILES, LEURS STATIONS DE BASE ET LA SANTE

Etat des connaissances et recommandations

Rapport

au Directeur Général de la Santé

16 janvier 2001

(extrait pages 37/38)

II- RADIOFREQUENCES ET SANTE : ELEMENTS DE PHYSIQUE ET DE BIOLOGIE

- *Avis du groupe d'experts sur ces campagnes de mesures et leurs résultats.*
Valeurs de champ dans les lieux accessibles au public et effet de la distance à l'antenne

... / ... Par contre, le groupe d'experts estime nécessaire que l'axe des faisceaux principaux des antennes ne soit pas orienté directement vers les lieux de vie à courte distance (moins de 100 mètres), même si les niveaux de champ mesurés sont très faibles et indiscernables du 'bruit de fond' RF, notamment des bandes FM et radio, et cela pour deux raisons : afin d'éviter de diriger le rayonnement de manière inutile vers le public à courte distance, dans le but de maintenir à un niveau le plus faible possible le niveau d'exposition de l'ensemble de la population; mais aussi pour un motif de bon sens : diriger le rayonnement vers des constructions, conduit à une diminution de la portée de l'antenne par absorption ou réflexion partielle. Cette proposition est parfaitement compatible avec le fait de faire passer le faisceau au-dessus ou à côté de ces lieux de vie, même si l'antenne est à courte distance.



photo archive

Professeur Denis Zmirou-Navier

Directeur Scientifique de l'Afsse

Le MONDE du 09-06-2005

"Pourquoi j'ai démissionné de l'Afsse"

.../... " Ces principes n'ont malheureusement pas été scrupuleusement respectés par la direction de l'Afsse.

En témoigne l'extrême frilosité de l'expression publique de l'Agence, peu soucieuse de s'exposer à l'interpellation extérieure. Nous avons profondément modifié nos milieux de vie au cours du siècle écoulé.

Nous payons et nos enfants paieront demain le prix de nos aveuglements.

La construction d'une capacité d'expertise publique indépendante faisant autorité dans notre pays et au plan européen dans le champ de la sécurité sanitaire engage l'ensemble de l'Etat.

Celui-ci n'a pas su ou voulu prendre toute la mesure de sa responsabilité. " .../...

Lire l'article complet du MONDE

[CLICK](#)